

Régiologie et régionymie du Saint-Laurent en aval du lac Ontario

Louis-Edmond Hamelin

Volume 16, numéro 37, 1972

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021018ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021018ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hamelin, L.-E. (1972). Régologie et régionymie du Saint-Laurent en aval du lac Ontario. *Cahiers de géographie du Québec*, 16(37), 7–29.
<https://doi.org/10.7202/021018ar>

Résumé de l'article

Le texte comprend trois parties. La première rappelle les caractéristiques thématiques fondamentales du réseau hydrographique d'abord au plan du relief, du climat et des eaux. L'auteur s'attarde davantage à l'étude des différents aspects du langage laurentien (qui a deux sens), laurentin et laurentide.

La deuxième partie est consacrée à la régologie (étude des régions) et à la régionymie (étude du nom des régions) du secteur reliant le lac Ontario à l'île d'Anticosti. L'on fait d'abord un rappel des régionalisations proposées notamment celles de Marie-Victorin, Hamelin, Brochu, Dionne, Rousseau, Laverdière, Gauthier et autres. La majorité des auteurs s'entendent pour fixer aux mêmes endroits les discontinuités majeures du cours, mais ils ont hésité entre un estuaire long et un estuaire court. En considérant tout un groupe de facteurs, LEH divise cette section du Saint-Laurent en six secteurs dont quatre estuariens.

La troisième partie, régionale elle aussi, est consacrée au golfe du Saint-Laurent qui devient subdivisé en trois zones profondes et quatre plate-formes. Les caractéristiques générales de cette mer épicontinentale sont discutées y compris celles des glaces flottantes.

L'ensemble du Saint-Laurent constitue un triple réseau, international, pluriprovincial et intraquébécois. De l'Ontario à l'Atlantique, la nappe laurentine comprend treize régions principales. Le Saint-Laurent est un fleuve aimé.

RÉGIOLOGIE ET RÉGIONYMIE DU SAINT-LAURENT EN AVAL DU LAC ONTARIO

par

Louis-Edmond HAMELIN

Département de géographie, Université Laval

Le réseau hydrographique de 3 968 Km (2 480 milles) qui relie la source du Saint-Louis (Minnesota) au détroit de Cabot est subdivisé en trois catégories : en amont, la section des « Grands Lacs » qui comprend de courts resserrements fluviaux ; au centre (de l'embouchure du lac Ontario à l'île d'Anticosti) un fleuve qui devient estuaire ; en aval, le golfe du Saint-Laurent. Ces trois tronçons naturels composent respectivement 57%, 29% et 14% de la longueur totale du système ; celui-ci est donc davantage lacustre et marin que strictement fluvial. Pleine valeur est donnée à l'observation de J.C. Lasserre (RGM, 1970) à l'effet que le Saint-Laurent est une « unité hydrographique exceptionnelle ». Celle-ci constitue l'un des réseaux les plus intéressants qui soit ; aussi est-ce un livre et non un article qu'il faudrait consacrer à l'élément terrestre le plus important de l'Amérique du Nord. Nous ne traiterons que du Saint-Laurent en aval des Grands Lacs, c'est-à-dire d'un fleuve, d'un estuaire et d'un golfe.

1 CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU FLEUVE ET DE L'ESTUAIRE DU SAINT-LAURENT

Le Saint-Laurent fluvial et estuarien a fait l'objet de nombreuses études particulières : bathymétrie, cadre géologique, courants et couches stratigraphiques, marées, débit, température, salinité et chimie des eaux, brouillards et glaces flottantes, conditions de la navigation et de la pêche, prospection pétrolière, subdivisions géographiques¹ . . . ; plusieurs Services appropriés des gouvernements du Canada, du Québec, des Provinces de l'Atlantique, de l'Ontario et des États-Unis, de même que certaines universités dont Laval, poursuivent des recherches sur différents aspects de la vie du fleuve. Malgré l'abondance de la documentation (voir les *Cahiers de Géographie de Québec*, n° 23, 1967, p. 419-469), le sujet n'est qu'imparfaitement connu.

Éléments naturels

Le fleuve lui-même est inséparable d'une immense « vallée d'encadrement » et d'une plaine à couverture récente au travers de laquelle il s'enfoncé. Le Saint-Laurent est installé dans une vieille dépression qui intéresse

¹ La « régiologie » correspondrait à l'étude totale des régions. La « régionymie » ne consiste que dans l'étude des régionymes ou des noms de régions. La régionalisation au sens strict rappelle l'action de subdiviser ; par extension, elle désigne le résultat de cette action.

trois grandes régions géologiques : Bouclier canadien que les eaux laurentines longent presque partout du Cap Tourmente au détroit de Belle-Isle, montagnes appalachiennes plissées et généralement sises à peu de distance de la rive sud, plateforme sédimentaire du Primaire qui forme le soubassement de la partie occidentale du Québec axial. Ce cadre ancien a été l'objet de plusieurs systèmes de failles (*Rift Valley* de Kumarapeli) dont le régime central — la faille de Logan — a préfiguré le cours actuel du fleuve en aval du Richelieu et de la Rivière des Outaouais. Le fossé laurentien fait figure d'« avant-pays » suivant la terminologie de certains tectoniciens. Dans le bassin, deux styles tectoniques se rencontrent. À leur détriment, de puissantes érosions se sont exercées, et cela jusqu'au Quaternaire. Lors de cette dernière époque, les glaciers ont traversé ou longé la dépression laurentienne pour finalement laisser entre autres des moraines frontales au pied des Appalaches, puis des Laurentides (rebord du Bouclier). Après quelques hésitations, les glaciers ont cédé la place à la mer de Champlain qui, d'après P. Lasalle, a occupé le plancher de la dépression québécoise de 11 400 à 9 500 ans B.P. Le relèvement du continent a chassé cette mer. S'est installé alors un tracé fluvial de « type résiduel », comprenant îles, sinuosités et dilatations ; un Saint-Laurent, semblable à l'actuel, occupe les lieux depuis environ 6 000 ans. Il s'agit donc d'un cours d'eau jeune installé dans une dépression ancienne. La faible pente longitudinale du réseau apparaît nettement ; le lac Ontario n'est qu'à 75 m (246 pieds) au-dessus d'un lointain niveau de la mer. Dans son tracé, l'estuaire du Saint-Laurent montre un magnifique exemple d'un lit à évasement qui fait rappeler l'expression du poète G. Lapointe : « la mer a pris mon pays par la main ».

Aux plans climatique et hydrologique, les principaux caractères du fleuve et de l'estuaire portent également référence au bassin. À cause de sa configuration, l'ensemble du système est doublement polyzonal. D'abord, d'amont vers l'aval, la moitié occidentale du réseau perd de la nordicité ; en effet, à partir des affluents septentrionaux du lac Supérieur jusqu'au lac Érié, l'on passe du subarctique à une zone tempérée méridionale. Inversement, la moitié orientale du réseau prend de la nordicité ; de Windsor à la Côte-Nord, la dégradation climatique conduit jusqu'à l'« hémiarctique » (J. Rousseau). Cette double zonation fait naître des contrastes régionaux : alors que le lac Érié subira une forte évaporation estivale, les affluents du lac Supérieur d'une part et de l'estuaire d'autre part tiendront de la neige leur principale variation saisonnière. À l'extrémité orientale du cours, même des icebergs, entraînés par un bras du Courant du Labrador, entreront dans le nord-est du golfe. Les glaces flottantes vont constituer l'une des caractéristiques les plus nettes de tout le réseau laurentien ; même les parties les plus méridionales comme le lac Érié et le détroit de Northumberland seront abondamment glaciellisées² ; pour des questions de volume hydrologique, le lac Érié aura même un coefficient de couverture de glace plus

² Dérivé de « glacial », néologisme de L.-E. Hamelin publié en 1959 pour qualifier tout ce qui concerne les glaces flottantes ; maintenant utilisé par plusieurs chercheurs.

élevé que celui des autres Grands Lacs. Les rives de l'estuaire laurentien forment peut-être la région mondiale où le relief glaciaire a été le plus étudié (Dionne, 1971). Entre le lac Ontario et l'île d'Anticosti, la provenance de l'écoulement montre le faible caractère fluvial du Saint-Laurent ; en effet, à Montréal, une bonne partie des eaux écoulées viennent des Grands Lacs, d'où la remarquable régularisation du débit ; ici, le Saint-Laurent est un émissaire lacustre ; d'une façon imagée, P. Deffontaines parlait d'un caractère « bon garçon ». Le fleuve lui-même montre un régime « uniformisé » au point que les variations saisonnières causées par le froid et par la fonte ne sont guère apparentes. Le collecteur n'a pas le comportement nival, plus variable, de ses affluents (Browzin, 1964). En aval, le cours appartient au monde « amphiatlantique ». Face au Bas Saint-Laurent, il entrerait douze fois plus d'eau marine à marée montante qu'il ne descendrait d'eau fluviale à marée descendante ; là, le cours est déjà profondément marin.

Malgré une humanisation séculaire, la vie biologique de l'estuaire du Saint-Laurent reflète encore des conditions naturelles. De nettes distinctions régionales doivent être faites entre l'amont et l'aval du réseau, entre les fonds et la surface de la nappe d'eau, entre les rives et l'axe du cours. Du côté zoologique, l'on ne connaît pas parfaitement les conditions de la productivité primaire, l'identité des niveaux eutrophiques, les migrations de nourriture et l'évaluation quantitative de la biomasse. La faune comprend des poissons dont l'esturgeon, l'éperlan, le hareng, des mammifères dont une espèce « arctique », le marsouin ou béluga, et des mollusques dont la mye. Phénomène transzonal, la migration massive d'une avifaune de canards, d'outardes et d'oies qui utilisent les grèves ou les battures comme relais saisonniers de nourriture. De son côté, la composition végétale refléchit sans doute les grandes zones arbustives qui s'échelonnent du lac Erié au nord-est du golfe — forêt feuillue, forêt mixte, forêt coniférienne, taïga ouverte — mais en outre elle laisse voir des caractères ripariens originaux : le « foin de grève » dans la section d'eau douce et les plantes halophytiques à partir du Moyen estuaire.

L'homme et son langage

Les différents aspects de la géographie humaine montrent eux aussi l'originalité et la diversité régionale du grand axe fluvial. Sur le plan de la circulation, Cole Harris (CGQ, 1967) a bien posé le dilemme du Saint-Laurent : « River or Sea » ; en effet, au cours de l'histoire, la navigation a hésité entre trois types, le cabotage, les déplacements à moyen cours et les relations océaniques ; la voie maritime du Saint-Laurent et, depuis peu, le développement spectaculaire de la conteneurisation témoignent de la dernière tendance. Le long du cours, il est étonnant de constater que les régions de forte circulation ne coïncident pas nécessairement avec celles de forte population. En effet, l'on remarque quatre grands foyers de navigation interne : les ports (Ashland, Duluth-Superior, Thunder Bay) des rives occidentales du lac Supérieur, ceux de l'interlac Michigan-Huron-Erié-Ontario, ceux de Mont-

réal-Québec, enfin ceux de la Côte-Nord (de Forestville à Havre-Saint-Pierre). Or, pour diverses raisons dont la présence du Bouclier, l'ancienneté du peuplement et l'éloignement du *Core* étatsunien, deux seulement des grandes régions précitées sont fortement peuplées. Le Saint-Laurent n'est donc pas un organisme fluvial destiné à l'usage exclusif des riverains et pour des fonctions de résidence seulement ; par son hinterland, il draine une partie de l'Amérique du Nord ; en tant que tel, il constitue un exemple type d'« écoumène hydrographique de liaisons ». Depuis toujours, les rives du Saint-Laurent ont davantage attiré les habitations que l'intérieur du bassin ; l'habitat laurentien est beaucoup plus littoral qu'aréal ; au milieu du 18^e siècle, P. Kalm pouvait écrire que, naviguant sur le fleuve, il avait pu voir toutes les maisons du pays ; probablement pour des raisons de déplacement, d'approvisionnement en eau et de capture de poissons, les premiers habitants avaient préféré s'établir sur le « Fronteau ». Aujourd'hui, l'eau comme telle n'est plus appréciée de la même façon. Depuis l'accroissement des tonnages, la circulation maritime s'est réfugiée dans un chenal central qu'il faut approfondir même en aval de Québec. La pêche représente peu dans l'économie. Les touristes préfèrent se baigner dans des piscines à eaux surpurifiées que dans des nappes naturelles dont on craint la pollution. Étant donné la largeur des berges, — le « becevník » en amont de l'estuaire et les « battures » en aval — les eaux proches invitent assez peu l'estivant comme le montrent les cartes des rivages de Québec faites sous la direction du professeur P.B. Clibbon et les récentes campagnes gouvernementales pour nettoyer les plages autour de Montréal. Qui élève une demeure près du fleuve est davantage attiré par le dégagement de la vue, les nuits fraîches, l'air renouvelé et le spectacle des navires. Au sein de la population, le Saint-Laurent a certes fait naître une émotion favorable mais l'on se tient plutôt à distance du lit. Du côté industriel, P. Cazalis (CGQ, 1967) a fait justement remarquer que « la voie fluviale n'a pas constitué un pôle principal de développement ».

Enfin, les façades, les îles et les eaux mêmes du fleuve ont conduit au développement d'un vocabulaire propre dont voici quelques caractères très généraux. Aucune étude onomastique ne couvre l'ensemble du sujet ; toutefois les îles ont été l'objet de certains relevés³. Au Canada, le mot « Saint-Laurent » vient de J. Cartier en 1535 et il porte référence à la fête du 10 août inscrite au calendrier liturgique. D'après Marcel Trudel, c'est la carte de G. Mercator qui, en 1569, va mondialement consacrer l'hydronyme. Par ailleurs, Champlain aura contribué à étendre vers l'amont l'utilisation du mot ; toutefois, cette extension ne parviendra jamais à atteindre, aux yeux de tous, la partie orientale du réseau, notamment la région en amont du lac Erié ; les li-

³ Voici de brèves notations bibliographiques. W.P. Anderson, *Anticosti*, BSGQ, 1924-25. R. Douglas, *Îles-de-la-Madeleine*, BSGQ, 1925. J. Rousseau, *Bic*, BSGQ, 1929. M. Gauvreau, *Mingan*, BSGQM, 1943. L.-E. Hamelin, *Îles-de-la-Madeleine, Q.*, 1959. J. Poirier, *Île d'Orléans*, thèse non publiée, 1961. F. Grenier et alii, *Îles du Fleuve*, TIGUL, 1964. L. Beauregard, *Montréal*, CGQ, 1968. R. de Koninck, *Cent-Îles*, TIGUL, 1970.

mites de la progression vers l'ouest de la terminologie laurentienne reflètent probablement l'évolution historique du Canada ; la langue parlée le long du fleuve ne s'est pas établie solidement dans la région des Grands Lacs ; le seuil rivière des Outaouais — lac Ontario — État de New York a constitué une limite linguistique et politique durable ; elle a pu contribuer à contre-carrer la progression de l'expression française « Saint-Laurent » et de ses dérivés. Aussi, pour la commodité du langage, faut-il regretter l'absence d'un hydronyme global qui permettrait d'identifier facilement tout le cours à partir du Minnesota jusqu'à l'Atlantique. Par ailleurs, excellent exemple de dérivation, l'expression « Saint-Laurent » a fait naître une série d'adjectifs ou de substantifs. Sans ressusciter ici toutes les phases de ce provignement⁴, voici quelques indications d'ordre historique.

Tableau 1 *Certains termes dérivés de l'expression « Saint-Laurent »*

<i>Auteurs et période</i>	<i>Termes principaux</i>		
	<i>Laurentides</i>	<i>Laurentien ; Laurentie</i>	<i>Laurentin</i>
(1441)		Laurentienne. Bibliothèque de Florence près de l'église de Saint-Laurent)	
(18 ^e siècle)		Laurenti. Savant italien et autrichien)	
F.-X. Garneau, 1845	Montagnes parallèles au Saint-Laurent, région de Québec (par la suite extension du désigné)		
Géologues dont Logan, 1853-1857-1863		Traduction de « Laurentian », l'un des deux systèmes géologiques du Précambrien	
Mgr Taché, 1861-1869		Qualifie le terroir et la littérature des pays du fleuve	se rapporte à la région du Saint-Laurent (vallée, forêt)
B. Sulte, 1870		Les Laurentiennes. Recueil de vers	
1873		Laurentie. Plante dicotylédone	
A. Buies, 1889		Forêts laurentiennes dans le bassin du Saint-Laurent	

⁴ Au Colloque de la Langue française à Montréal, nous avons utilisé le terme « Laurentisme » pour désigner tout canadianisme de langue française. Publié dans GECET, n° 1, Institut de Géographie, Québec, 1966, p. 45.

<i>Auteurs et période</i>	<i>Termes principaux</i>		
	<i>Laurentides</i>	<i>Laurentien ; Laurentie</i>	<i>Laurentin</i>
E. Reclus, 1890		Les monts Laurentiens. Désignent les Laurentides	Le bassin et les eaux du Saint-Laurent
Géologues (à partir de 1880)	<i>Laurentide Ice Sheet</i> et sa traduction ; s'étend sur une partie du Canada		
A.W.G. Wilson, 1903		« Laurentian peneplain » sur le Bouclier. Traduits en plateaux laurentiens ; la région désignée se trouve parfois loin du bassin du Saint-Laurent	
Gouvernement Q. 1905	Parc des Laurentides		
G. Dugas, 1906		Laurentiens. Les Canadiens français	
T. Chapais, 1912		Province laurentienne. Le Québec	
A. Garneau, 1912	Plateau. La moitié du Canada		
E. Miller, 1916		Pays laurentien. L'écoumène le long du Saint-Laurent	
A. Ferland, 1919		Laurentie	
Frère Marie-Victorin 1919-1920		Récits laurentiens. Croquis laurentiens (concernent les Îles-de-la-Madeleine)	
M. Jefferson, 1934		« Laurentia ». Settled belt in the St. Lawrence Valley, in Ontario and Quebec	
Frère Marie-Victorin, 1935	⁵	« Flore laurentienne ». Consacrée à une grande partie du bassin du Saint-Laurent québécois	

⁵ Marie-Victorin emploie l'adjectif « laurentidien » dont J. Rousseau dira qu'il en était peut-être un auteur repentant. Plus tard, Camille Laverdière recommandera l'emploi de cet adjectif. La carrière de « Laurentidien » n'a pas été glorieuse, du moins jusqu'à présent ; la plupart des auteurs préférant utiliser la même forme « laurentide », comme nom et adjectif.

<i>Auteurs et période</i>	<i>Termes principaux</i>		
	<i>Laurentides</i>	<i>Laurentien ; Laurentie</i>	<i>Laurentin</i>
R. Blanchard, 1928-1960	Divise les laurentides du Québec en 3 régions (stricto sensu)		
H. Baulig, Paris, 1935		<ul style="list-style-type: none"> - Climat laurentien. Occupe une grande partie du bassin des G.-L. — Saint-Laurent - Provinces laurentiennes. Québec et Ontario - Grands Lacs laurentiens. En Ontario et aux USA 	
R. Blanchard, 1939		Région laurentienne : Basses Terres québécoises de l'Ontario au Golfe	
Y. de la Brière, Paris, 1937, Préface à Victor Morin		Laurentie. Exprime politiquement le Canada français du Québec	
Géologie de Québec, 1946		Laurentien. Désigne les roches granitiques les plus anciennes	
R. Blanchard, 1946		L'Ontario laurentien. Du lac Huron à la frontière du Québec	
D. Putnam et alii, 1952		« Laurentians ». Région des Laurentides, surtout celles de Montréal	
L.-E. Hamelin, 1952. TCG		Laurentie. Vallée du Saint-Laurent dans le Québec et en Ontario, région naturelle	
A. Dagenais, 1954		Restauration laurentienne (du Québec de langue française)	
Guide Hachette, 1967		Provinces laurentiennes Ontario et Québec	
J. Rousseau, 1967			Qualifie le lit et les eaux du fleuve
Gouvernement du Québec, 1970		Laurentiana. Documents concernant le Canada de langue française	

Ce relevé et d'autres documents nous conduisent à reconnaître une spécialisation régionale des termes. Cette opinion ferait suite à celle d'une période antérieure où le désignant exprimait plutôt un aspect thématique (roches). Cette interprétation d'elle-même a buté contre des difficultés. « Laurentien », suivant la première définition, s'est avéré impropre à décrire toute une partie des roches précambriennes et l'ouvrage « Economic Minerals in Canada » mentionne même des inquiétudes concernant la datation de la granitisation proprement laurentienne. Géomorphologiquement, il est devenu plus approprié de parler de Bouclier et de plateau canadiens plutôt que laurentiens. Une semblable évolution pourrait bien d'ailleurs affecter l'expression de calotte des Laurentides étant donné que celle-ci a atteint des étendues fort éloignées et sans lien avec le désignant. Depuis environ un siècle, le mot laurentien évolue lentement vers une désignation culturelle et politique, celle-ci tendant à remplacer le qualificatif de « canadien » au sens de canadien-français ; la Flore « canadienne » de Provencher est devenue la flore « laurentienne » de Marie-Victorin ; les « Études canadiennes » de R. Blanchard ont continué sous le titre de « Province de Québec ». Il en fut de même dans des publications littéraires et dans la vie politique québécoise. À l'exception de quelques auteurs Français de France (Baulig), le qualificatif laurentien s'applique rarement à l'Ontario. Quant aux géographes canadiens-anglais, ils n'utilisent pas le terme « laurentien » en référence à des situations en amont du lac Ontario ; un centre ontarien de recherches porte le nom de « Great Lakes Institute », expression qui n'a donc pas incorporé le qualificatif de laurentien ; ils contribuent donc, en quelque sorte, à laisser ce dernier à la francophonie québécoise, ce qui peut être souhaitable pour désigner les choses propres au Québec. La France, le Québec et l'Ontario ne s'entendent donc pas sur l'usage du mot laurentien.

Laurentien pourrait donc avoir deux sens. L'un strictement physique pour désigner le bassin international des Grands Lacs, du fleuve, de l'estuaire et du golfe ; il serait plus commode d'utiliser « bassin laurentien » plutôt que « bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent ». L'autre sens relèverait plutôt de la géographie totale mais son domaine régional serait moins étendu ; il pourrait, pour suivre une désignation émotive, qualifier la partie habitée du bassin du Saint-Laurent à l'intérieur des frontières du Québec ; par légère extension, le terme correspondrait au « Québec méridional » (terres et toutes eaux) ; *Laurentie*, mot ici plus sociologique que géographique, serait donc le nom d'une mégarégion du Québec. Certes y a-t-il des inconvénients à ce que « laurentien » comporte deux sens spatiaux : d'une part, bassin Grands-Lacs — Saint-Laurent, d'autre part, région québécoise seulement mais l'on a besoin de désigner chacune de ces choses ; hormis de créer un autre mot, il faut reconnaître que l'usage a déjà chargé « laurentien » de ces deux significations. L'histoire des mots qui donne rarement dans la voie de la simplicité oblige à des accommodements de sens.

Strictement parlant, *Laurentides*, définit le rebord accidenté du Bouclier, du Détroit de Belle-Isle à l'Ontario. *Laurentin*, suivant la suggestion de J.

Rousseau, déjà contenue dans le texte de Taché, pourrait ne désigner que les eaux elles-mêmes, qu'elles soient des Grands Lacs, du fleuve, de l'estuaire ou du golfe. Spatialement, Laurentides et Laurentin n'occupent donc que des sous-régions du « Laurentien » au sens physique. C'est suivant ces définitions que ces termes seront employés ici.

L'autre grande famille de termes laurentiens, plus précisément « laurentins » (eaux seules), c'est-à-dire ceux qui concernent les hydronymes permettant de désigner les différentes sections de la nappe d'eau, sera discutée en introduction de la deuxième partie de ce texte.

La « choronymie » suivant la définition donnée par Henri Dorion en 1966, et qui ne semble pas dans le prolongement du mot « Choronym » utilisé par G. M. Lucyk à Winnipeg en 1953, nous permet de souligner d'autres caractéristiques du langage laurentien. D'abord, l'on constate au long des rives diverses strates linguistiques : algique (*Chicoutimi*), coloniale française (*Montréal*), coloniale anglaise (*Murray Bay; Cornwall*), angloquébécoise (*Clarke City*), québécoise de langue française (*Gagnon*), savante (*Lac du Saint-Laurent*). En Laurentie, les franconymes dominent largement et souvent avec de très jolis noms comme *Cap-au-Renard*, *Pointe-au-Père*, *Trois-Pistoles*, *Rivière-Ouelle* sur la rive sud ; *Pointe-du-Lac*, *Gron-dines*, *Beaupré*, *Les Éboulements*, *La Malbaie*, *Port-au-Persil* et *Pointe-aux-Outardes* sur la rive nord de l'estuaire ; *l'Île aux Oies* dans le Moyen estuaire.

En outre, comme l'a constaté J.-M. Nicole (manuscrit), la mobilité temporelle des toponymes s'est faite à un haut degré. Le *Sept-Îles* actuel a été précédé de *Seven Island* qui, lui, n'était que la traduction du *Sept-Îles* de Cartier alors que les Montagnais dénomment toujours leurs lieux *Wasáht* (baie), sans compter le nom basque⁶, celui, probable, de la cartographie espagnole et le patronyme paroissial de *Saint-Joseph*. Malheureusement, l'ancienneté de l'occupation humaine et les mutations d'une langue à l'autre ont amené un certain flottement dans l'écriture des mots : en particulier les toponymes de *Cap Chat*, *Cap d'Espoir*, *Île aux Coudres* et *Île aux Grues* ont connu un trop grand nombre de variations. Par ailleurs, quelques expressions composées sont de mauvais goût, tels *Portneuf Station* et *Anse Pleureuse Lumber* ; parfois le contact des langues a produit des toponymes agréables, comme *Yamachiche* et *Rimouski*. Enfin l'on constatera que l'hagionymie, si caractéristique de la toponymie québécoise du 19^e siècle a eu de moins en moins de prise au fur et à mesure que l'on gagne l'aval du cours d'eau ; alors qu'à l'Île d'Orléans, six paroisses sur six ont des patronymes religieux, les noms des agglomérations riveraines au sud du Bas estuaire (voir plus loin) ne possèdent le mot « Saint » que dans 26%

⁶ D'après René BÉLANGER (1971), « les Basques ont adopté le terme de leurs plus anciens alliés, les Micmacs » ; ce toponyme serait *Chichedek* pouvant signifier « visible de loin ».

des cas ; la proportion serait encore plus faible sur la Côte-Nord⁷. Sur tout aspect, la choronymie du Saint-Laurent constitue donc un sujet d'études très riche et passablement vierge.

II RÉGIONS « LAURENTINES » DE L'EMBOUCHURE DU LAC ONTARIO À L'ÎLE D'ANTICOSTI

Dans le Québec comme au Canada, la régionalisation, généralement, ne s'occupe que des étendues terrestres ; l'on chercherait en vain, à part quelques tentatives sans suite, à raccorder les sections hydrographiques, pourtant de position centrale, à l'une ou à l'autre des régions économiques ou géographiques officielles. Pourtant certains auteurs se sont intéressés à sectionner la nappe laurentienne comme telle. Il est vrai que la régionalisation et physique et humaine du Saint-Laurent pose des problèmes très difficiles et malgré plusieurs travaux sur le sujet, le débat reste ouvert. Les spécialistes qui ont étudié cette question sont généralement partis de points de vue particuliers ; l'océanographe, l'économiste, l'ichtyologiste, l'hydrologue, le géographe ont proposé leurs propres limites, toutes justifiées, certes, mais elles sont rarement localisées aux mêmes endroits.

Terminologie estuarienne

La littérature traitant des limites intralaurentiennes est tellement abondante qu'il est devenu difficile de se retrouver dans le dédale des suggestions — parfois même des siennes ! Étant donné les discussions déjà menées sur la confrontation des opinions (Dionne, 1963 ; *Revue de Géographie de Montréal*, 1970 ; Gauthier, 1971), nous n'allons qu'exposer les principales conceptions.

Deux étapes ont marqué la conceptualisation de cette régionalisation hydrographique. La première fait graduellement apparaître un « estuaire » en situation intermédiaire entre un secteur fluvial ou alluvial en amont et le golfe en aval. Nous ne savons pas d'où vient la suggestion mais, en 1913, W.B. Dawson utilise de semblables divisions ; de même, Raoul Blanchard en 1931-1932 dans la *Revue de Géographie alpine* à Grenoble et G. Taylor dans son *Canada en 1947*. La notion d'un estuaire s'inscrit petit à petit mais l'on se préoccupe peu des limites extérieures et des subdivisions de la région désignée.

Durant une seconde étape qui d'ailleurs recoupe la première, certains chercheurs vont s'intéresser à préciser à quoi s'applique le terme d'estuaire. Si des géologues, climatologues (O. Villeneuve, 1946) travaillant sur les façades laurentiennes ont tendance à distinguer des sections terrestres en

⁷ Les références à la toponymie laurentienne sont très nombreuses. Voir

- 1 — les Bulletins de la Société de Géographie de Québec. *Index*, par C. Morissonneau, Université Laval, Québec, 1969, p. A.O114-A.O119.
- 2 — *Répertoire géographique du Québec*, Ministère des Terres et Forêts, Québec, 1969, 701 pages.

référence au fleuve, c'est au botaniste Marie-Victorin, semble-t-il que l'on doit la première régionalisation élaborée et cartographiée du Saint-Laurent. Dans sa « Flore laurentienne » (1935), il distingue à partir du lac Ontario, un *Saint-Laurent supérieur* jusqu'à Montréal, une *Section alluviale*, de là jusqu'en aval du lac Saint-Pierre, une *Section estuarienne*, de là jusqu'au comté de l'Islet, une *Section maritime*, de là jusqu'à Pointe-des-Monts. En aval, c'est le golfe dont il identifie la *Section de l'avant-pays (Anticosti-Minganie)*. Nous nous sommes permis de résumer cette pensée régionale car elle apparaît trop rarement dans les mises au point de la question et elle fournit des concepts et un vocabulaire dont plusieurs ont quand même tiré profit. En ce qui nous concerne, les idées de subdiviser l'estuaire, de le faire commencer au lac Saint-Pierre, de reconnaître des seuils en aval de l'Île d'Orléans et au droit de Pointe-des-Monts, d'utiliser les mots « maritime » et « avant-pays » dérivent des travaux de Marie-Victorin ; malgré cette filiation, il restera place pour la création.

Au cours de l'été 1954, une brève étude sur le « massif du Lac Trois-Saumons » (au S.-O. de St-Jean-Port-Joli) et sur certaines îles estuariennes nous pousse à isoler un *Moyen estuaire*⁸, en aval d'un *Haut estuaire*⁹. De son côté le gouvernement fédéral multiplie ses études glaciologiques (Black 1957) et océanographiques (Canada, 1957) dans le golfe et l'estuaire laurentiens, travaux anglophones dont l'un des buts consiste à favoriser la navigation d'hiver. Il va sans dire que la régionymie laurentine a profité de ces additions aux connaissances. Dans notre étude sur les Îles-de-la-Madeleine¹⁰, nous divisons l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent comme suit : « L'Estuaire existe du lac Saint-Pierre (delta de Berthier-Sorel et début de la marée) à l'Île d'Anticosti (subdivision en *Haut Estuaire* du lac Saint-Pierre à une ligne reliant le Cap Tourmente à Saint-Michel de Bellechasse, en *Moyen Estuaire* jusqu'à une ligne reliant la Pointe-des-Monts aux environs de Matane, en *Estuaire maritime* jusqu'à une ligne reliant la Basse Côte-Nord au N.-E. de la Gaspésie ». « Le Golfe, lui, se subdivise en quatre sections : le *Chenal laurentien* avec son affluent à deux branches, la *partie septentrionale* du Golfe, la *section orientale* et le *S.-O. du Golfe* » (compre-nant six sections dont la plateforme des Îles-de-la-Madeleine).

À son tour, pour le compte du gouvernement fédéral, Michel Brochu régionalise une partie du Saint-Laurent, celle qui s'étend de Québec à Anticosti (Brochu, 1960, p. 4-7) ; les subdivisions reprennent celles que l'auteur avait développées en 1958 dans un rapport dactylographié remis au Bureau du Québec métropolitain ; le *Haut Estuaire* s'étend de Québec

⁸ Dans *Culture*, Québec, vol. XVI, 1955, p. 82-83.

⁹ Documents d'excursions sur le « Haut et le Moyen estuaire ». Carte dessinée par Pierre Houde, imprimée et distribuée aux étudiants des cours d'été par l'Institut de Géographie, Université Laval, Québec, 1958.

¹⁰ L.-E. H., *Le cadre naturel des Îles-de-la-Madeleine*, Rapport, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec, 1958, 92 pages (discussions des régions, p. 6-8). Publié en 1959.

au Cap-aux-Oies (dans Charlevoix), le *Moyen Estuaire*, de là à l'embouchure du Saguenay, l'*Estuaire maritime*, de là à la pointe ouest de l'Île d'Anticosti.

Quelques années plus tard, J.-C. Dionne (1963) fait une première revue de la régionalisation estuarienne et se fixe sur trois régions : un *Haut Estuaire* du lac Saint-Pierre à la pointe est de l'Île d'Orléans, un *Moyen Estuaire* de là à l'embouchure du Saguenay, un *Estuaire maritime*, de là à Anticosti.

En 1966, la personnalité du Saguenay nous fait subdiviser le Moyen Estuaire en deux parties ; cette expression ne désignera désormais que la section du cours entre l'Île d'Orléans et l'amont du Saguenay ; naît ainsi le *Bas Estuaire* (façade du Bas-Saint-Laurent), de là à la Pointe-des-Monts ¹¹.

En 1967, les *Cahiers de Géographie* publient un numéro spécial sur le Saint-Laurent. Concernant le thème de la régionalisation qui nous intéresse ici, le texte le plus utile vient de Jacques Rousseau qui propose, de Montréal à Pointe-des-Monts quatre « divisions hydrobiologiques » : un *secteur alluvial* de Montréal à l'aval du lac Saint-Pierre, un *estuaire des eaux douces ralenties* de là à Portneuf, un *estuaire d'eau douce à courant réversible* de là à l'Île aux Grues, un *estuaire halophytique* ¹².

En 1970, c'est au tour de *La Revue de Géographie de Montréal* de publier sur la question en ouvrant ses pages à la discussion des intéressés. Pour sa part, C. Laverdière établit l'« estuaire » du lac Saint-Pierre à la pointe est de l'Île d'Anticosti.

Enfin, Benoît Gauthier (1971) suggère de revenir à la conception de W. B. Dawson (1913) et de ne considérer estuarienne que la section comprise entre l'est de l'Île d'Orléans et Pointe-des-Monts.

Cette brève revue des principales propositions concernant la régionalisation des eaux laurentines des Grands Lacs à l'Atlantique montre au lecteur les difficultés du problème. Cependant, de la moisson précédente, quelques indications très générales pourraient être dégagées. Le relevé fait par Gauthier suggère que les auteurs ont hésité entre un estuaire court et un estuaire long. Sans que la tendance soit bien nette, l'estuaire semble gagner en longueur, et par les deux bouts. Comme limites aval, au cours de la décennie 1950-1960, le Bureau hydrographique international et le *Canadian Hydrographic Service* utilisent Anticosti (et non Pointe-des-Monts) ; c'est ce que font entre autres, Bousfield en 1953, Beaugé en 1956 et Hamelin en 1958. Semblable constatation peut être faite pour l'amont. Plutôt d'utiliser le limbe Québec-Île d'Orléans, Marie-Victorin en 1935, Bousfield en 1953, Hamelin en 1958, Dionne puis Brochu en 1963, Brunel et Laverdière en 1970 préfèrent le lac Saint-Pierre.

¹¹ *Cahiers de Géographie de Québec*, n° 20, 1966, p. 10-11 (carte).

¹² *Cahiers de Géographie de Québec*, n° 23, 1967, p. 182 et p. 195-204.

En deuxième lieu, l'histoire de la régioLOGIE laurentine nous enseigne que si l'unanimité n'est pas faite sur tous les points, la majorité des auteurs s'entendent pour fixer les discontinuités majeures aux mêmes endroits, c'est-à-dire pour établir des coupures à la sortie du lac Ontario, au lac Saint-Pierre, à Québec-Île d'Orléans, au Saguenay, à la Pointe-des-Monts et à l'île d'Anticosti.

Mais, le rappel historique précédent montre également les difficultés du vocabulaire surtout pour les seuils-frontières. Les désignants semblent séparer davantage les auteurs que les choses désignées ; par exemple, pour la seule section laurentienne sise en aval de l'Île d'Orléans et face à Charlevoix, les variantes se présentent comme suit :

Marie-Victorin (1935) écrit : *Section estuarienne ; Section maritime*
 Hamelin (1955) " : *Moyen Estuaire*
 Brochu (1958 et 1960) " : *Haut Estuaire ; Moyen Estuaire*
 Dionne (1961 et 1963) " : *Moyen Estuaire*
 Rousseau (1967) " : *Estuaire d'eau douce ; Estuaire halophytique*

Cette prolifération de termes voisins est ennuyeuse et il faut souhaiter que les auteurs se rallient autour d'un langage commun.

Nous semble encore plus grave la modification du sens fondamental des mots, en l'occurrence du terme « estuaire » ; celui-ci est intrinsèquement lié au phénomène de la confrontation d'un écoulement fluvial et d'un courant de pénétration marine ; même s'il est désirable de reconnaître à l'estuaire d'autres caractéristiques, il me semble difficile d'abandonner un trait de base aussi largement reconnu. Appliquons cette conception à la région de Québec. Discontinuité majeure du Saint-Laurent au limbe d'Orléans, soit ; mais qu'on en fasse le *début* de l'estuaire, cela ne me semble pas souhaitable. En effet, vers Neuville, en amont du limbe de transition d'Orléans-Québec, l'amplitude de la marée est encore de 3 mètres ; il s'agit donc d'un secteur de confrontation fluvio-marine ; c'est-à-dire d'une situation proprement estuarienne qui serait reconnue comme telle dans la grande majorité des fleuves. Or, lorsque l'on ne fait commencer le terme d'estuaire qu'en aval de l'Île d'Orléans, l'on se prive d'un qualificatif adéquat pour le secteur laurentien des ponts de Québec, par exemple. Pour nous, le terme « estuaire » convient également à une section du Saint-Laurent sise en amont de la grande discontinuité du limbe d'Orléans ; aussi, parlons-nous de « Haut estuaire » à partir de l'aval du lac Saint-Pierre et jusqu'à la façade sud-est de l'Île d'Orléans.

La conception qu'un auteur propose finalement vient de son expérience propre et de l'influence de ses collègues. Ainsi, doublement alimenté, nous avons cherché à exprimer une situation globale qui utilise ici et là un groupe d'éléments dont la combinaison et la dominance ne sont pas constantes ; parmi eux, des critères physiques bien sûr : pente longitudinale du lit, marée, salinité, élargissement du talweg, auge axiale, courants,

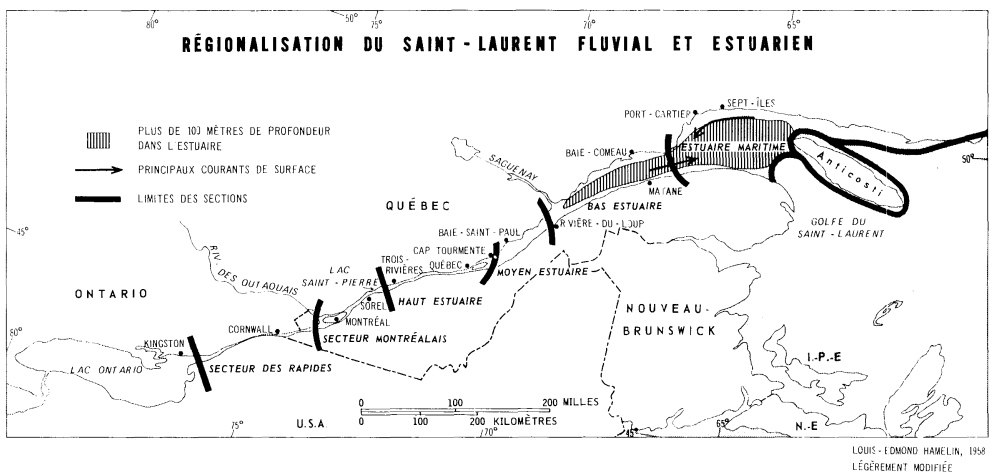
saisons, faune, Anticosti ; mais aussi critères humains : histoire, cartographie ancienne, concentration des habitats et des activités humaines, relations avec les rives et l'arrière-pays. Au cours de la présentation successive des régions, l'on découvrira ce que nous considérons être les principaux paramètres régiologiques.

Six régions en amont du golfe

De l'aval des Grands Lacs à l'amont du Golfe, le Saint-Laurent se subdivise en six sections possédant chacune des caractéristiques physiques, biologiques et humaines particulières ; deux sections seront strictement fluviales, quatre progressivement estuariennes. Des seuils généralement larges d'une dizaine de milles font la transition d'un domaine à l'autre. Le Saint-Laurent fluvial est un fleuve de plaine mais le Saint-Laurent estuarien est davantage encaissé, d'où certains belvédères à fonction touristique comme la Promenade des Gouverneurs à Québec, les Éboulements et le rebord septentrional du « Massif du Lac-Trois-Saumons »¹³.

1 – *Le Saint-Laurent des rapides internationaux.* De Kingston à l'amont de Montréal, la présence de brusques ruptures de pentes, la nécessité de relier par voie navigable Montréal à l'Ontario méridional et le besoin en énergie ont fait naître des centrales, une série de canaux et même une voie dite « maritime ». Le débit moyen du Saint-Laurent à Cornwall est d'environ 7 700 mètres cubes-seconde (218 000 pieds cubes-seconde). La forte différence dans l'utilisation de chacune des rives donne l'impression que cette section du cours d'eau constitue un fleuve-frontière.

Figure 1



¹³ HAMELIN, dans *Pédagogie-Orientation*, Québec, 1954.

2 – *Un court secteur d'écoulement calme et non réversible.* Située dans la meilleure partie québécoise des Basses Terres, cette section du cours est caractérisée par la confluence du principal affluent du réseau, la rivière des Outaouais, par la présence de nombreuses îles, (l'archipel d'Hochelaga (nom donné par Marie-Victorin) en amont, les Cent-Îles (R. de Koninck 1970) en aval), par le développement de la conurbation qu'est le Grand Montréal ainsi que par un certain degré de pollution. Le développement du port de Montréal a tenu entre autres à l'approfondissement du chenal fluvial, en aval par dragage et en amont par canalisation, travaux de génie commencés dès le XIXe siècle (Nora Corley, C.G.Q. 1967). Durant l'hiver une carapace glacielle soude les deux rives et les brise-glace doivent ouvrir un chenal pour permettre à un nombre d'ailleurs restreint de navires d'atteindre Montréal. Auparavant, les possibilités d'embâcle étaient grandes et des catastrophes glacielles se sont notamment produites en 1642, 1838 et 1896 ; les régions menacées s'échelonnaient de l'archipel d'Hochelaga à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Les rives rappellent le « bečevnik » russe (*Cahiers de Géographie de Québec*, no 29, 1969).

3 – *Le Haut estuaire.* Il s'étend de l'embouchure du lac Saint-Pierre jusqu'en aval de l'Île d'Orléans suivant un limbe reliant le cap Tourmente sur la rive nord au comté de Bellechasse sur la rive sud. Si par rapport au secteur précédent, le Saint-Laurent gagne peu en largeur, par contre le courant va devenir réversible à cause d'une marée douce (J. Rousseau, C.G.Q., 1967). Au cours de l'hiver, la couverture de glace rappelle les conditions de la région montréalaise mais elle annonce celles du Moyen estuaire ; en amont, sans les brise-glace, la couverture serait complète alors qu'en aval il faudra distinguer la glace de rive (de batture) épaisse, fixée et fissurée, et la glace conglomératique, en translation au large. Des conditions topographiques littorales ayant une grande valeur militaire ont, en 1608, fait fonder Québec, ville capitale ; la région proximale a servi de berceau au peuple francogène du Canada. En aval, le cours sera moins pollué.

4 – *Le Moyen estuaire.* De la façade orientale de l'Île d'Orléans à l'amont de l'embouchure du Saguenay, le Saint-Laurent s'élargit mais il reste peu profond ; des travaux de dragage sont nécessaires (Watt, 1971) même si la région est soumise davantage à l'érosion qu'à l'accumulation (Nota, 1964). Progressivement, les eaux cessent d'être douces pour devenir saumâtres ; vers l'Île-aux-Grues, se trouve une « barre » périodiquement réactivée par la translation vers l'amont des eaux salines. Par vent d'est, l'odeur du varech se fait sentir. Un groupe de biologistes associés à plusieurs universités poursuivent d'intéressants travaux dans ce secteur. Pour diverses causes, la marée atteint le maximum d'amplitude de tout le cours et, en conséquence, les traversiers doivent prévoir des ponts-levis à plancher variable. Les décollements quasi périodiques de la glace des battures (et ceux du Haut estuaire) constituent l'une des sources de l'englacement des parties aval du réseau. Parmi une centaine d'îles et de hauts fonds se trouve l'Île-aux-Coudres, popularisée par les films folkloriques de Pierre Perrault.

5 – *Le Bas estuaire*. L'un des plus grands changements de tout le système laurentien se situe à l'embouchure du Saguenay. Pour des raisons tectoniques et glaciaires, une vallée sous-marine s'est inscrite dans le fond du lit « laurentin » ; la rupture de pente est brutale : en 16 kilomètres, au large de Tadoussac, les profondeurs d'eau passent de 25 mètres à 350 mètres (P. Brunel, 1970). C'est par cette encoche, insoupçonnée à la surface, que les eaux froides et salées d'aval, dites « arctiques », entrent dans la région. À cause des relations océanographiques de ce type, nous plaçons la limite amont du Bas estuaire à l'*ouest* de l'embouchure (et non à l'est, comme la plupart des auteurs). La carte de la salinité superficielle ne contredit pas cette interprétation (Lavoie, 1971). Comme dans l'amont immédiat, la façade nord du Bas estuaire, taillée à même le bouclier, ne connaît guère de peuplement agricole ; cependant la façade sud s'ouvre largement vers l'extérieur ; de grandes voies, dont la route Trans-canadienne, se dirigent vers le Nouveau-Brunswick ; le Bas-Saint-Laurent, international par sa circulation maritime, alimente par son versant des liaisons interprovinciales, trait qui caractérisera également le golfe. De plus, le Bas estuaire, davantage que le Moyen estuaire et que l'Estuaire maritime, fait l'objet de plusieurs services de traversiers d'une rive à l'autre ; dans l'ensemble toutefois, la largeur du Saint-Laurent a découragé les relations transhydrographiques. Par suite de pressions politiques locales, le gouvernement a été amené à construire un nombre plus élevé de quais que la stature industrielle régionale ou que les occasions de transbordement des marchandises le nécessitaient ; la région possède donc un suréquipement portuaire.

6 – *L'Estuaire maritime* (ou Avant-golfe). Les limites extrêmes de cette région sont le promontoire de la Pointe-des-Monts et Anticosti. En aval de Pointe-des-Monts, la vallée sous-marine double de largeur, un bras majeur du courant antihoraire retourne vers l'est et la proportion des eaux douces diminue. C'est précisément à cause de ce fait que nous utilisons le qualificatif de « maritime ».

Anticosti pose un sérieux problème d'appartenance régionale. Par ses dimensions et ses courants circulaires propres, elle n'est pas un élément d'estuaire. Par contre, la majorité des cartes historiques ne situaient le Golfe qu'à l'est et au sud d'Anticosti. Il est difficile de ne pas tenir compte de la grande île dans la régionalisation laurentine, que l'on s'en serve pour décrire la partie la plus en aval de l'estuaire ou la section la plus en amont du Golfe. Or, Anticosti a des façades dissymétriques naturelles ; la section du N.-O. face à la Minganie possède des caractères beaucoup moins marins que la façade sud donnant sur le chenal laurentien. Par ailleurs, L.R. Day (1952) qui s'est intéressé aux températures hydrographiques de surface en été et A. Hufty qui, en 1968, a tracé les isolignes thermiques de l'air, montrent qu'Anticosti fait seuil entre deux régions. Diverses observations nous avaient conduit en 1958 à installer la limite orientale de l'Estuaire maritime suivant un limbe reliant la Gaspésie septentrionale à la Basse Côte-Nord ; cette limite peut contourner les terres anticostiennes par l'amont

ou par l'aval. Anticosti se trouve donc située entre l'estuaire et le golfe, comme la Gaspésie.

Dans l'Estuaire maritime, le sel décourage l'englacement et le port de Sept-Îles, quoique situé beaucoup plus au nord que celui de Montréal, est davantage que lui ouvert à la circulation maritime. La navigation d'hiver est toutefois limitée par la marée, le brouillard, les longues nuits d'hiver, le glacement littoral, le vent et l'insuffisance saisonnière des services à la navigation (phares ; brise-glace). La circulation de saison froide sur la Baltique, pourtant dure, est plus développée que celle sur le Saint-Laurent. Au droit de l'estuaire maritime, c'est la façade nord qui fournira le principal arrière-pays ; le fer du Québec-Labrador, l'électricité de Manicouagan-les Outardes, de grandes industries animent, depuis peu, Sept-Îles, Port-Cartier et Baie-Comeau. Il y a plus ; par suite des échanges de complémentarité entre le minerai du Nord et le blé de l'Alsama, de volumineux « cargos hors mer » (*laker*) parcourent maintenant presque tout le réseau laurentien et touchent les ports de la Côte-Nord.

Dans le Québec, afin d'intégrer ces régions hydrographiques aux régions terrestres qui leur font façade, l'on pourrait rattacher le *secteur d'écoulement calme* à la Montréalie, le *Haut estuaire* à la région de Trois-Rivières et celle de Québec (de part et d'autre de Pointe-à-Platon). En aval, le lit est trop vaste pour être rattaché en entier à une seule des deux rives ; il y a donc partage de la surface hydrographique, mais non également ; dans le *Moyen estuaire*, l'Île-aux-Coudres est liée à la façade nord et l'Île-aux-Oies à la rive droite. De telle sorte, le *Moyen estuaire* est plutôt associé à la Côte-Sud ; le *Bas estuaire* au Bas Saint-Laurent ; l'*Estuaire maritime* à la Côte-Nord. Ainsi le Saint-Laurent ne serait plus en dehors de la régionalisation officielle du Québec méridional.

III LE GOLFE DU SAINT-LAURENT

Le golfe du Saint-Laurent¹⁴, localisé au sud-est du Canada, touche physiquement à la moitié des provinces du pays et, en tant que porte maritime, il intéresse l'ensemble du Canada. Son centre est localisé vers le 48e degré de latitude et le 62e degré de longitude. Son nom ne doit pas tromper car, hydrologiquement, il s'agit beaucoup plus d'une mer épicontinentale de l'Atlantique que d'une simple embouchure d'un fleuve. Sa superficie est de l'ordre de 156 000 km² (60 000 milles carrés) soit un peu moins de la moitié de celle de la Baltique. Ses frontières extérieures, toujours matière à discussions, sont d'un côté l'Estuaire maritime vers l'île d'Anticosti et de l'autre l'Atlantique vers le détroit de Belle-Isle et le détroit de Cabot. La forme générale de cette cuvette hydrographique est très dissymétrique vu que la diagonale « appalachienne » nord-est → sud-ouest est deux fois plus longue que l'axe de l'écoulement réversible principal nord-ouest – sud-est.

¹⁴ Des deux formes concurrentes, « golfe Saint-Laurent » ou « golfe du Saint-Laurent », nous préférons la seconde suivant une tradition remontant à Boisseau en 1643 (« de ») et entretenue entre autres par R. Blanchard (1935).

Configuration

Le « golfe » est d'abord un fait de relief. Il correspond à un ennoyage régional de la structure appalachienne et d'une plateforme périphérique au Bouclier. L'orientation différente des blocs externe ou interne : Anticosti, Terre-Neuve, Cap-Breton, Île-du-Prince-Édouard, Îles-de-la-Madeleine ne tient pas seulement à une longue évolution du relief mais elle peut refléter la dérive des continents et être associée à des groupes majeurs de faille. Une série de manifestations tectonique et glaciaire (Nota, 1964) semble être à l'origine de l'immense chenal laurentien qui prolonge la vallée sous-marine de l'estuaire et qui ne cesse qu'au delà de la plateforme continentale. Au nord du détroit de Cabot, cette fosse axiale atteint environ 487 m (1 600 pieds) de profondeur. Durant le Quaternaire, les glaciers ont envahi le golfe (mais peut-être pas les Îles-de-la-Madeleine). D'après V. Prest, le golfe a été libéré avant l'estuaire proximal. A suivi une submersion marine préfigurant les nombreuses « ria » actuelles.

La topographie de fond subdivise le golfe en sept sections principales. D'abord, a — des zones très profondes : le *chenal laurentien* et le *chenal min-ganien* orientés vers le sud-est et l'est, le *chenal esquimau* axé vers le sud-ouest ; ces chenaux occupent environ le quart de la superficie totale du golfe. b — Des plateformes dont les profondeurs sont souvent de l'ordre de 50 mètres seulement. La principale surface, dénommée le *Sud-Ouest du golfe* ou plateforme acadienne, occupe le grand hémicycle entre la Gaspésie et le Cap-Breton. Le relief du plancher n'est pas uniforme mais il montre des dépressions comme l'« auge des Chaleurs », (*Revue de Géographie de Montréal*, 1970 ; J.C. Dionne) des seuils comme le banc de Bradelle, des détroits comme celui de Northumberland, des surfaces faiblement ennoyées comme la « plateforme des Îles-de-la-Madeleine » (Hamelin, 1958) et des sections émergées comme l'Île-du-Prince-Édouard (Stockwell, 1963). Au nord de la fosse laurentienne, trois plateformes allongées, celle d'Anticosti, celle qui longe la *Basse Côte-Nord* et celle qui est comprise entre le chenal esquimau et l'île de Terre-Neuve. Les nombreux écueils de ces surfaces ont causé de multiples naufrages. Au sud du golfe, là où le chenal principal après avoir traversé la plateforme continentale rejoint un grand talus, l'accumulation des débris semble en train de former un « cône laurentien » (figure 2).

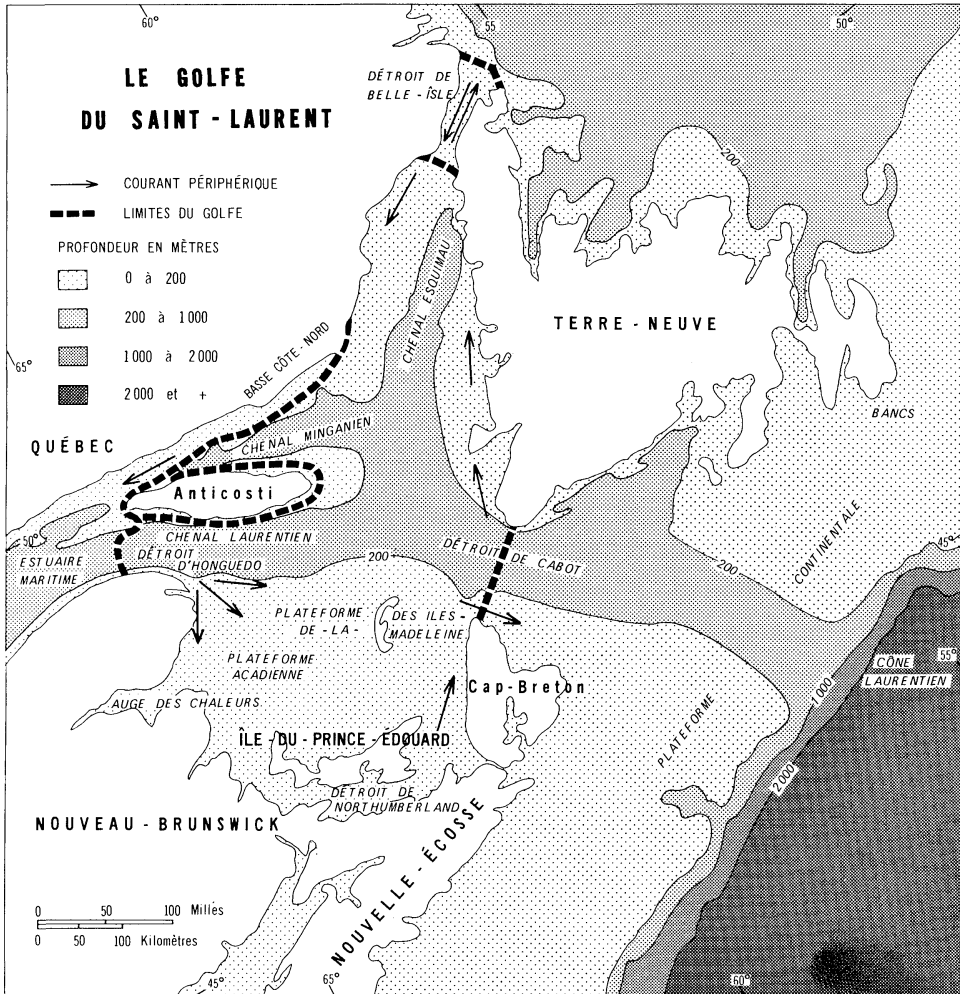
Ce contenant qui est le golfe reçoit ses eaux de « trois portes », sans compter les précipitations locales (35,5 pouces à Cap-aux-Meules). L'estuaire maritime verse : 1 — environ 14 000 mètres cubes-seconde (M. Pardé) d'eau douce et fraîche, 2 — au jusant, un volume beaucoup plus considérable d'eau marine et salée, 3 —, de janvier à avril, une masse glacielle imposante. De part et d'autre du détroit de Belle-Isle, la situation océanographique est fort complexe et M. J. Dunbar (1966) y a distingué sept masses d'eau dont les températures varient de $-1,6^{\circ}\text{C}$ à 11°C et la salinité de 27,2 à 34,5‰. La troisième porte, le détroit de Cabot, est de loin la plus impor-

tante ; par elle entrent les eaux atlantiques et nordiques (ces dernières ayant déjà contourné Terre-Neuve par l'est) et sortent la majeure partie des eaux et des glaces.

Aspects océanographiques

Les principaux courants de surface appartiennent à deux familles différentes. D'abord une circulation périphérique antihoraire qui longe les plateformes du nord-est puis qui entre dans l'estuaire jusque vers Pointe-des-Monts et même jusqu'au Saguenay ; le retour se fait sous le nom de « courant de Gaspé » avec ses trois bras entre le détroit d'Honguedo et l'Atlantique. La seconde catégorie des courants de surface est constituée de mouvements horaires autour des îles principales dont Anticosti.

Figure 2



Cette circulation ainsi que le vent et une marée faible contribuent à mêler les eaux du golfe. Les nappes marines deviennent moins salées et moins froides et les eaux fluviales, moins douces et plus fraîches. Ce mixage ne crée toutefois pas une masse océanographique homogène et une certaine stratification demeure. Dans le centre du golfe, trois niveaux superposés : la couche profonde (3,5°C et 33,5‰ de salinité), la couche intermédiaire vers 50 mètres de profondeur (0,5°C et 32,5‰) et la couche superficielle moins salée et à fortes variations thermiques saisonnières.

Les glaces flottantes constituent l'une des plus grandes caractéristiques du golfe. Pour ne nous en tenir qu'aux éléments spécifiques, notons que l'englacement est tardif à cause de la salinité, de la chaleur latente de la masse hydrologique et du lent trajet des glaces d'amont ; aussi, avant la mi-février, les glaces du golfe ne sont-elles pas abondantes. Le déglacement est souvent tardif ; d'abord, vers le 10 avril, il peut se créer un embâcle de glaces de dérive entre Terre-Neuve et le Cap-Breton. De toute façon, le détroit de Cabot s'ouvre à la circulation maritime normale au moins un mois plus tôt que ne le fait le détroit de Belle-Isle. À la fin de mai, pour des conditions de configuration concave, de localisation excentrique de Cabot et de vent du Nord, le Sud du golfe (entre l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse) est la dernière partie à être déglacée. Les icebergs qui entrent par Belle-Isle ne constituent pas un gros inconvénient à la navigation du golfe. De plus, les glaces flottantes sont un agent d'évolution du relief et non seulement sur les côtes mais au large ; « the importance of ice-rafting as a dispersing agent is demonstrated » (Nota, 1964).

La faune dépend de diverses conditions générales : lumière, température, salinité, nourriture disponible, glaces, échanges verticaux et de translation. L'on distingue le phytobenthos, le zoobenthos (du littoral ou des profondeurs), les poissons dont la morue, les mammifères dont le beluga. Les rives et les îles du golfe comprennent des repaires d'oiseaux dont le Fou de Bassan (*Garnet*). Sur les rivages, l'on trouve de nombreuses espèces de coquillages marins dont des gastéropodes et des bivalves (Bousfield, 1964). La production du zooplancton est plus élevée au S.-O. qu'au N.-E. du golfe.

Pour les habitants des provinces de l'Atlantique, le golfe est surtout une bande côtière où l'on pêche (homard, morue) et l'on chasse (phoque) ainsi qu'une mer intérieure utilisée pour les communications littorales et interprovinciales. Au travers des détroits de Northumberland et de Cabot s'effectuent de nécessaires relations maritimes au profit des Provinces de l'Atlantique. Pour l'économie canadienne, le golfe constitue surtout une voie de passage vers la haute mer. Restent les problèmes de la canadienité de la nappe et du futur partage de juridiction entre les provinces riveraines¹⁵. À comparer au détroit d'Hudson qui constitue une autre pénétration océanogra-

¹⁵ Des membres de la Fonction publique viennent de se prononcer au sujet de cette provincialisation, *Annuaire du Québec*, Québec, 1971, p. 43.

phique et historique de l'Atlantique dans l'intérieur canadien, le golfe du Saint-Laurent tient un rôle éminemment plus grand.

Conclusion

Ainsi, le Saint-Laurent en aval des Grands-Lacs constitue un système puissant et original. L'estuaire et le golfe étant plus imposants que le secteur proprement fluvial, l'ensemble du cours relève davantage de l'océanographie que d'une stricte potamologie. Logé dans une vieille dépression géologique, le Saint-Laurent draine le cœur d'un continent. Politiquement, c'est un triple réseau, international, intraquébécois et pluriprovincial. Il est à la fois axe de peuplement régional et voie commerciale mettant en contact le Canada, les U.S.A., l'Europe occidentale et une grande partie du monde. Les façades des secteurs laurentiens ne sont pas également développées et elles n'entretiennent pas les mêmes types de relations avec le réseau hydrographique, l'arrière-pays et le monde extérieur. De l'Ontario à l'Atlantique, la nappe laurentine comprend treize régions principales, à considérer les choses suivant plusieurs critères. Partout, le Saint-Laurent est un « fleuve » aimé.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- ARCHIVES, *Fichier du français canadien*, Québec, Département de linguistique, Université Laval.
- BARBEAU, M., « Les plus anciens noms du Saint-Laurent », *La Revue de l'Université Laval*, Québec, vol. 8, 1943, p. 649-657.
- BEAUGE, L., *Le golfe du Saint-Laurent et l'obturation du détroit de Belle-Isle*, Manuscrit, (Sainte-Anne-de-la-Pocatière), 1936, 207 pages.
- BEAUGE, L., *Croisière de recherches sur le fleuve Saint-Laurent*, Québec, Ministère des Pêcheries, 1949, 113 pages.
- BÉDARD, Ch., *Le régime juridique des Grands Lacs de l'Amérique du Nord et du Saint-Laurent*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 1966, 178 pages.
- BEDFORD INSTITUTE OF OCEANOGRAPHY, *Publications*, Dartmouth.
- BELANGER, R., *Les Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971, 164 pages.
- BLACK, W.A., « An Illustrated Glossary of Ice Types in the Gulf of St. Lawrence », *Geographical Paper*, Ottawa, 1957, no 11, VII pages, 78 figures.
- BLANCHARD, R., *L'Est du Canada français*, Montréal, Beauchemin, 1935, 2 vol., 366 et 336 pages.
- BOUSFIELD, E.L., *Coquillages des Côtes canadiennes de l'Atlantique*, Ottawa, Musée national du Canada, 1964, 89 pages. (Voir aussi les travaux de l'auteur, Ottawa, 1953).
- BROCHU, M., *Dynamique et caractéristiques des glaces de dérive de l'estuaire et de la partie nord-est du golfe Saint-Laurent, hiver 1957-1958*. Étude géographique no 24, Ottawa, 1960, 93 pages.
- BROWZIN, B.S., « Seasonal Variations of Flow and Classification of Rivers in the Great Lakes - St. Lawrence Bassin », *Research Division*, The University of Michigan, 1964, publ. no 11, p. 179-204.
- BRUNEL, J., *Le Phytoplancton de la baie des Chaleurs*, Montréal, 1970, 366 pages.
- CAHIERS DE GÉOGRAPHIE DE QUÉBEC, *Le Saint-Laurent*, numéro spécial rédigé en collaboration, 1967, no 23, p. 171-467, bibliographie. En particulier l'article fondamental de J. Rousseau sur la biogéographie. Voir aussi les travaux de Cole Harris, Pierre Cazalis et Robert Leblond.
- CAMU, P., *Rapports du Président de la Voie maritime du Saint-Laurent*, Ottawa.
- CANADA. DEPARTMENT OF ENERGY, MINES AND RESOURCES, *Atlas of Canada*, Ottawa 1971.
- CANADA. SERVICE HYDROGRAPHIQUE, *Cartes bathymétriques du Saint-Laurent*, Ottawa.
- CANADA. DEPARTMENT OF TRANSPORT. *Ice. Summary and Analysis. Eastern Canadian Seaboard*, Ottawa, annuel.
- CANADA. FISHERY RESEARCH BOARD, *Report of the Atlantic Herring Investigations Committee*, Ottawa, Bulletin no 111, 1957, 317 pages, travaux de A.H. Leim, S.N. Tilbo, L.R. Day, L. Lauzier, R.W. Tristes, H.B. Hachey et W.B. Bailey.
- CANADA. HYDROGRAPHIC SERVICE, *St. Lawrence Pilot*, Ottawa, dernière édition.
- CLIBBON, P.B., *Land Use Patterns in the Laurentides Between the Saint-Maurice and Rouge Valleys (Québec)*, Thèse de doctorat, Québec, 1968, 345 pages.

- DESJARDINS, M., « Laurentides, un terme un peu vague mais commode », *Revue de Géographie de Montréal*, vol. XX, no 1-2, 1966, p. 85-90.
- DIONNE, J.C., « Vers une définition plus adéquate de l'Estuaire du Saint-Laurent », *Annales de Géomorphologie*, Gottingen, 7, 1, 1963, p. 36-44. Commentaires de Michel Brochu p. 44-47.
- DIONNE, J.C., *Aspects morpho-sédimentologiques du glacial, en particulier des côtes du Saint-Laurent*, thèse de doctorat, Paris, 1971, 412 pages.
- DUNBAR, M.J., « The Sea Waters Surrounding the Québec-Labrador Peninsula », *Cahiers de Géographie de Québec*, 1966, no 19, p. 13-35.
- FAIRBRIDGE, R.W., ed., *Encyclopaedia of Oceanography*, New York, 1966. Article de C. Keen et alii, « Gulf of St. Lawrence », p. 331-335.
- GAUTHIER, Benoît, « Contribution à la régionalisation du Saint-Laurent », *Naturaliste canadien*, Québec, vol. 98, 1971, p. 401-414.
- GIROQ (Groupe interuniversitaire de recherches océanographiques du Québec), *Programme de recherches océanographiques. Estuaire II (1972-1975)*. Université Laval, Québec, 1971, Premier Cahier, 109 pages; Troisième Cahier, 36 pages (bibliographie).
- GOODACRE, A.K. et NYLAND, E., « Underwater Gravity Measurements in the Gulf of St. Lawrence », dans *Continental Drift*, Société Royale du Canada, Toronto, 1965.
- GUÉRIN, M.A., « Quelques aspects géographiques du terme canadien français », *Revue canadienne de géographie*, Montréal, vol. IX, 1955, no 1, p. 33-41.
- HAMELIN, L.-E., *Sables et mer aux Îles-de-la-Madeleine, Province de Québec, 1958*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1959, 66 pages. Publication d'un rapport soumis au Ministère en 1958.
- HAMELIN, L.-E., « Aspects originaux du réseau hydrographique canadien », *Mélanges offerts à Maurice Pardé*, Paris, 1968, *Ophrys*, p. 295-300.
- HAMELIN, L.-E., « Saint Lawrence, Gulf of Saint Lawrence River », *Encyclopaedia Britannica*, Chicago, 1971 (sous presse).
- HAMELIN, L.-E., *Le Canada*, Paris, Presses universitaires de France, 1969, 304 pages.
- KUMARAPALI, P.S. et SAULL, V.A., « The St. Lawrence Valley System : a North American Equivalent of the East African Rift Valley System », *Can. Journal of Earth Sciences*, vol. 3, no 5, 1966, p. 639-658.
- LACROIX, G. et FILTEAU, G., « Les fluctuations quantitatives du zooplancton de la Baie-des-Chaleurs », 1, *Naturaliste canadien*, Québec, vol. 96, 1969, p. 359-397.
- LAPOINTE, Gatien, *Ode au Saint-Laurent*, Montréal, 1963.
- LASALLE, P., « Late Quaternary Vegetation and Glacial History in the St. Lawrence Lowlands. Canada », *Geologische Mededelingen*, Leiden, Hollande, vol. 38, 1966, p. 91-128, plates.
- LASSERRE, J.C., *Pour une définition géomorphologique et structurale de la Vallée du Saint-Laurent*. Communication ACFAS, Sherbrooke, 1971.
- LAVOIE, R. et BEAULIEU, Gérard, « Salinité des eaux de surface dans l'Estuaire du Saint-Laurent », *Naturaliste canadien*, Québec, vol. 98, 1971, no 2, p. 191-193.
- MARIE-VICTORIN, Fr., *Flore laurentienne*, 1935, republiée, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 1964, 927 pages.
- McGILL UNIVERSITY. ICE RESEARCH PROJECT. *Report. Gulf of Saint Lawrence*, depuis 1968.
- MILLER, E., « Laurentie, Laurentides, laurentin et laurentien », *Le pays laurentien*, Montréal, vol. 1, 1916, no 10, p. 268-273. Voir aussi 1916, no 2, p. 54 et vol. 2 1917, no 2, p. 28.
- NEATBY, H., « The Great Street : The St. Lawrence », *Water Resources in Canada*, ed. by C. E. Dolman, Toronto, 1967, Royal Society of Canada, p. 49-62.
- NOTA, D.J.G. et LORING, D.H., « Recent Depositional Condition in the St. Lawrence River and Gulf — A Reconnaissance Survey », *Marine Geology*, vol. 2, 1964, p. 198-235.
- PARDE, M., « Hydrologie du Saint-Laurent et de ses affluents », *Revue canadienne de géographie*, Montréal, vol. 2, 1948, p. 35-83.
- PARRY, J.T., *The Laurentians : A Study in Geomorphological Development*, unpub. Ph.D. thesis, McGill University, 1963, 222 pages.
- PERREAULT, Pierre, *Toutes Isles*, Montréal, Fides, 1963, 191 pages.
- PREST, U.K. et GRANT, D.R., « Retreat of the Last Ice Sheet from the Maritime Provinces — Gulf of St. Lawrence Region », GSC, Paper 69-33. Reproduit dans *Short Papers on Quaternary Research in Canada*, Ottawa, 1969, 15 pages.
- REVUE DE GÉOGRAPHIE DE MONTRÉAL, *Le Quaternaire du Québec*, numéro spécial, publié sous la direction de Camille Laverdière, vol. XXIII, 1969, no 3, p. 226-391. (Voir surtout les travaux de A.L. Elson, A. La Rocque, J. Terasmae et D.H. Loring).
- REVUE DE GÉOGRAPHIE DE MONTRÉAL, « Bibliographie... Les grandes divisions du Saint-Laurent », vol. 24, 1970, no 3, p. 277-303. (Travaux de P. Brunel, C. Laverdière, J.C. Dionne, L.-E. Hamelin et J.C. Lasserre).
- RITCHOT, G., « Problèmes géomorphologiques de la vallée du Saint-Laurent », *Revue de Géographie de Montréal*, vol. XVIII, 1964, no 1, p. 5-64. (Voir aussi le no 2 et le vol. XXI, 1967).
- SIMMONS, R.E.G., « Winter Navigation through the Strait of Belle Isle », *The Journal of the Institute of Navigation*, London, vol. 17, 1964, no 4, p. 364-376.
- STOCKWELL, C.H., « Geology and Economic Minerals of Canada », GSC, Ottawa, diverses éditions anglaises et françaises. (En collaboration).

- TREMBLAY, J.-L., *Rapport général sur les activités de la Station biologique du Saint-Laurent pendant les années 1936-1942*. Québec, 1944, 100 pages.
- TWENHOFEL, W.H., *The Geology of Anticosti Island*, Ottawa, Geological Survey of Canada, mémoire 114, 1928, 351 pages.
- WATT, A.D., *Aménagement des voies navigables et terminales. Applications des modèles réduits*, Ottawa, Ministère des Transports, 1971, 24 pages.

RÉSUMÉ

Régéologie et régionymie du Saint-Laurent en aval du lac Ontario

Le texte comprend trois parties. La première rappelle les caractéristiques thématiques fondamentales du réseau hydrographique d'abord au plan du relief, du climat et des eaux. L'auteur s'attarde davantage à l'étude des différents aspects du langage laurentien (qui a deux sens), laurentin et laurentide.

La deuxième partie est consacrée à la régéologie (étude des régions) et à la régionymie (étude du nom des régions) du secteur reliant le lac Ontario à l'île d'Anticosti. L'on fait d'abord un rappel des régionalisations proposées notamment celles de Marie-Victorin, Hamelin, Brochu, Dionne, Rousseau, Laverdière, Gauthier et autres. La majorité des auteurs s'entendent pour fixer aux mêmes endroits les discontinuités majeures du cours, mais ils ont hésité entre un estuaire long et un estuaire court. En considérant tout un groupe de facteurs, LEH divise cette section du Saint-Laurent en six secteurs dont quatre estuariens.

La troisième partie, régionale elle aussi, est consacrée au golfe du Saint-Laurent qui devient subdivisé en trois zones profondes et quatre plate-formes. Les caractéristiques générales de cette mer épicontinentale sont d'écutées y compris celles des glaces flottantes.

L'ensemble du Saint-Laurent constitue un triple réseau, international, pluriprovincial et intraquébécois. De l'Ontario à l'Atlantique, la nappe laurentine comprend treize régions principales. Le Saint-Laurent est un fleuve aimé.

ABSTRACT

Subdivisions and Terminology of the Saint Lawrence, East of Lake Ontario

The paper deals with the Saint Lawrence River and the Gulf of Saint Lawrence whose specific name was given by J. Cartier in August 1535. By derivation, « laurentian » (originally, a geologic term) and « Laurentides » (first, a shield region in Quebec) have been coined. Since 1935, several authors (Marie-Victorin) have tried to regionalize the water body, almost the Estuary section whose external limits are still a matter of discussions. If among many facets, an estuary is that part of a river in which the fluvial current meets the sea's tide, the St. Lawrence Estuary must start East of Quebec city (lake Saint-Pierre). On the other hand, the majority of maps do not include Anticosti Island in the Gulf of St. Lawrence itself and many climatic isopleths cross the island. So, the Estuary may be short or long, that means a difference of 300 miles in length. Anyway, suitable wording has been suggested to name the 13 laurentian sections : 2 sectors above Lake Saint-Pierre ; 4 for the estuary ; 7 in the Gulf. In writings, we use « Moyen estuaire » (Middle Estuary) since 1955 ; the expression, as some others, was picked up. Along the shores and in the islands, the « choronymy » shows a multicultural strata complex with a dominance of sound franconyms.

The author discuss also aspects of the Saint Lawrence Lowlands that are pertinent to his hydrographic subject ; these themes concern geologic evolution, climatic and biogeographic characters, floating ice or « glacié » situation, human and economic elements. On the methodological stand point, this paper may belong to what is called global geography.